

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 21 octobre 2013

Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » Séance du 17 septembre 2013

20 Associations culturelles – subventions sur projet

SOUS-PREFECTURE
29 OCT. 2013
60300 SENLIS

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER MM. MONTES, LEGRAND, BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. BERNARD-LUNEAU, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHÉLIF, OYONO, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, BARBETTE, LEFEVRE, FÉVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BASMAISON

M. SZPIRKO

M. GRIMBERT

M. MACHU

M. CHEURFA

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

Pouvoir à :

Mme PAMART

Pouvoir à :

M. BERNARD-LUNEAU

Pouvoir à :

Mme FEVRIER

Pouvoir à :

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme KOUACHI-MAHSAS

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 36

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Amis du conservatoire

L'association souhaite permettre au plus grand nombre de parents d'assister au concert du chœur C4 à Lille le 14 décembre 2013 en proposant l'affrètement de bus.

Il vous est proposé de verser une subvention de 1 000€.

Association John's Compagnie

L'association organise une battle « Face to face of the streets » début 2014 afin de promouvoir les cultures urbaines à Creil. Diverses animations sont prévues sur la Ville de Creil (MCA, Ile Saint Maurice, Manufacture,...)

Il vous est proposé une subvention de 800 euros.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrit au budget de la Ville,
Vu les projets présentés par les associations,
Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date du 17 septembre 2013,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36 Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'attribuer les subventions ci-dessous :

Associations	Subventions
Amis du conservatoire	1 000 €
Association John's Compagnie	800 €
Total	1 800€

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la ville, compte 6574/33/CA

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **25 OCT. 2013**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :
Jean-Claude VILLEMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le... 25/10/2013 Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Faluy

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

